

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme	Béatrice MARTIN
M	Jean-Pierre SERRUS

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

Mme | Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme | Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
MM. | Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poet, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M | Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme | Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M | Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme | Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
M. | Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,
Mme | Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
MM. | Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX
Mme | David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-Pierre FABRE
MM. | Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M | Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO



Délibération N°2023-21
Carte GENERALE

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Etude des indicateurs éco-morphologiques – rivière en tresse et changement climatique

La Durance a été et est encore fortement impactée par les activités humaines (modification du régime des crues, prélèvement de graviers, barrages de retenues ...). Pour autant, les crues régulières de la Durance entretiennent encore une diversité d'habitats naturels en perpétuel mouvement : iscles graveleux, sablonneux ou limoneux, mouilles, lônes... Ces habitats accueillent une faune et une flore particulièrement adaptées à cette dynamique.

Pour suivre sur le long terme l'efficacité des actions de restauration du tressage actif, le SMAVD se base sur des indicateurs biologiques qui traduisent le bon fonctionnement des milieux alluviaux dynamiques et en particulier les invertébrés terrestres de la bande active (insectes). Par ailleurs, la répartition des différentes populations de ces invertébrés et leur évolution en font des indicateurs pertinents des modifications de l'environnement en lien direct avec l'élévation moyenne des températures induite par le changement climatique.

Un état des lieux des populations d'insectes de la bande active a été mené par le SMAVD en collaboration avec le CEN PACA de 2016 à 2019, qui a permis de couvrir l'intégralité de l'axe durancien sur les trois années d'échantillonnage.

Il est aujourd'hui nécessaire de confronter les résultats de cet état initial avec l'état des populations actuelles. En effet, de nombreuses actions de restauration de la dynamique morphologiques ont été entreprises dans l'intervalle par le SMAVD et par ailleurs, les années passées ont connu des épisodes extrêmes de température et sécheresses estivales.

Il est donc proposé de mettre en œuvre une étude des indicateurs éco-morphologiques de la Durance, de Serre-Ponçon à sa confluence à Avignon, selon un protocole identique à celui mis en œuvre en 2016. Les investigations de terrain seront menées sur 3 ans de mai 2023 à mai 2025 ; Une analyse biostatistique globale sera réalisée à l'hiver 2025-2026 qui fera l'objet d'une prestation spécifique. Le rendu final de l'étude est prévu pour le premier trimestre 2026.

Une convention-cadre de partenariat recherche sera signée, à cet effet, avec le Conservatoire des Espaces Naturels PACA (le CEN PACA prend à sa charge une partie des coûts de l'étude).

Le coût de l'étude est de 147 760 € net sur trois ans (le CEN PACA n'est pas assujetti à la TVA) ; l'échéancier de réalisation et le plan de financement prévisionnel sont les suivants :

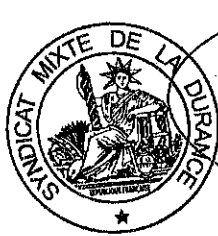
Financiers	Taux %	2023	2024	2025	TOTAUX
CEN PACA	10%	4 762	4 762	5 252	14 776
SMAVD	20%	9 524	9 524	10 504	29 552
EDF	10%	4 762	4 762	5 252	14 776
REGION SUD	10%	4 762	4 762	5 252	14 776
AERMC	50%	23 809	23 809	26 262	73 880
TOTAUX € net	100%	47 619	47 619	52 522	147 760


**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

APPROUVE le projet tel que présenté,

AUTORISE le Président à le mettre en œuvre et à prendre tout acte dans ce cadre.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/23


Le Président
Yves WIGT


Le Président
Yves WIGT